



Séance intercommunale du 23 novembre 2017

Présidence :	Chambettaz Edgar	Delley-Portalban
Présents :	Gavillet Nicolas	Delley-Portalban
	Guerry Claude-Alain	Delley-Portalban
	Nicolas Schuwey	Delley-Portalban
	Bongard Serge	Gletterens
	Leuenberger Nicolas	Gletterens
	Savoy Nicolas	Gletterens
	Folly Bruno	Exploitant STEP
Excusés :	Guinnard Sébastien	Gletterens
	Perriard Jean-François	Delley-Portalban
Lieu :	Bureau communal, Delley	

Objet du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 27 avril 2017
2. Présentation du budget de l'exercice 2018
 - fonctionnement
 - approbation
3. Informations et divers

M. Chambettaz, Président, salue cordialement les membres présents à cette assemblée concernant la présentation du budget.

La présente assemblée a été convoquée par invitation personnelle et par informations insérées sur le site internet. L'ordre du jour ne soulevant aucune remarque, l'assemblée peut délibérer conformément à la loi en vigueur.

Point 2 – Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal ne sera pas lu ayant été joint à la convocation. Les délégués approuvent le PV sans objection et à l'unanimité des membres présents.

Point 3 – Budget de l'exercice 2018

Les délégués prennent connaissance du budget et M. Chambettaz y apporte quelques compléments :

Compte 710.301.1	Montant prévu pour des cours de formation suivis par M. Folly
710.318.03	Montant diminué pour l'étude étant donné qu'il n'est plus prévu le projet de raccordement
710.319	Montant à payer auprès de l'Administration Fédération pour la taxe des micropolluants.

M. Folly fournit quelques explications complémentaires relatives à la gestion des frais d'entretien et de rénovation des installations.

- Démontage de la chambre des fosses de relevage et acquisition d'une échelle
- Révision des soufflantes
- Révision de la citerne chlorhydrique
- A changer la vanne pneumatique
- A changer les câbles du treuil (pompes)
- A entretenir les capots du pont roulant
- A voir pour acheter une potence supplémentaire pour soulever les pompes
- A compléter le véhicule par l'achat d'une remorque pour la caisse à fumoir facilitant le contrôle des raccordements privés des bâtiments
- A acheter un poste à souder et une sonde pour les matières sèches à utiliser pour les contrôles
- Divers entretiens et rénovations sont encore à effectuer

Approbation du budget

Les délégués, à l'unanimité et sans avis contraire, approuvent le budget de l'exercice 2018 tel que présenté.

Point 4 – Informations et divers

M. Chambettaz renseigne ses collègues sur les travaux de contrôle exécutés qui se rapportent au contrôle des habitations du Chemin des Grèves.

Dès le début de l'année 2018, les contrôles débiteront dans la zone touristique de Gletterens dont le secteur est qualifié à « risque ».

Il est relevé quelques complications par rapport à certains propriétaires dont des directives sont à compléter pour les travaux d'ordre privé à entreprendre.

Concernant le projet de raccordement en collaboration avec Cudrefin via Neuchâtel, la séance agendée a été annulée au vu de la réception du courrier de l'Etat de Neuchâtel qui a émis un préavis défavorable.

De ce fait, à voir avec le projet de la Basse-Broye en se rapportant à l'étude en cours.

Cette infrastructure semble difficile à gérer du moment qu'il faut atteindre 24'000 habitants pour toucher des subventions. A ce jour, il semblerait que le quota atteint les 19'000 habitants car les communes de Grolley et Misery prévoient de collaborer direction Pensier et la Municipalité de Cudrefin est en pourparlers avec Ins.

L'estimation sommaire se chiffre par un investissement de 42,5 millions dont un coup de 19 millions pour les stations de pompage.

Il est précisé que le Canton de Fribourg n'octroie aucune subvention et que le Canton de Vaud, par contre, participe aux coûts par le biais de subventions.

M. Chambettaz estime qu'il sera important d'assister aux séances d'informations à Grolley pour les décisions futures à prendre quant à savoir comment de tels coûts importants seront répartis.

A réfléchir également sur l'élaboration d'une étude visant à estimer les coûts via Avenches ou si notre Association demeure seule mais il reste le problème du traitement des micropolluants.

M. Chambettaz fournira les rapports permettant de se faire une idée sur ces options car il est indéniable, qu'à futur, des décisions seront à prendre.

M. Savoy relève que les ingénieurs vont limiter l'étude du traitement des micropolluants pour les grandes stations d'épuration mais les petites stations seront pénalisées.

M. Gavillet et M. Savoy soulèvent la possibilité d'une réflexion visant une autre variante en tenant compte de la problématique liée aux surfaces d'assèchement.

M. Chambettaz fait part de la difficulté, actuellement, de prendre des décisions pour les 15 ou 20 prochaines années.

Actuellement, notre station fonctionne assez bien et le résultat est satisfaisant.

M. Chambettaz tient à féliciter M. Folly pour le travail effectué.

Plus aucune question n'étant soulevée, M. Chambettaz remercie ses collègues pour leur collaboration et lève l'assemblée.

Prochaine assemblée fixée le jeudi 26 avril 2018 à Delley.


Au nom de l'Association intercommunale

La secrétaire



J. Martin

Le président



Ed. Chambettaz